



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Délocalisation de l'usine Dassault d'Argenteuil

Question orale n° 646

Texte de la question

Mme Fiona Lazaar alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur la délocalisation de l'usine Dassault d'Argenteuil annoncée par le groupe d'aviation le 18 janvier 2019. Cette usine est implantée depuis 1951 à Argenteuil. Sa délocalisation soulève d'immenses inquiétudes : pour les habitants tout d'abord - c'est le premier employeur privé du territoire - mais aussi pour les chefs d'entreprises et le tissu économique local qui prendraient là un coup rude. Si Mme la députée tient à l'alerter, c'est parce que cette délocalisation est aujourd'hui difficile à digérer. Alors que depuis des années les dirigeants du groupe Dassault assurent travailler à la pérennisation du site d'Argenteuil, dans un contexte de restructuration interne, voici qu'intervient l'annonce brutale d'une délocalisation vers Cergy. Brutale, car il y a quelques mois encore elle rencontrait son directeur et ce projet n'était alors pas une éventualité. Peut-être le territoire paie-t-il aujourd'hui le fait que, après 68 ans, la présence de Dassault était pour beaucoup tenue pour acquise. La réalité est plus cruelle et rappelle combien il est nécessaire d'entretenir, encore et toujours, l'attractivité d'un territoire. Attirer des entreprises demande du travail et de l'investissement. Les garder aussi, il ne faut pas l'oublier. Ce territoire dispose aujourd'hui encore de gros atouts, notamment 112 000 habitants, au sein du Grand Paris, sur la Seine, à 10 minutes de Paris Saint Lazare. C'est pourquoi la dimension industrielle d'Argenteuil - historique - a une nouvelle fois été reconnue par l'État qui en a fait un de ses 124 « territoires d'industrie ». Dans ce contexte, il n'est pas envisageable de rester passifs à Argenteuil et d'être les victimes d'une concurrence sauvage entre territoires voisins et amis qui ajouterait aux problèmes des Argenteuillais un recul de l'emploi local. L'industrie se transforme, elle doit se transformer à Argenteuil aussi. Il faut aujourd'hui tout faire pour qu'Argenteuil, fleuron industriel hier, ne devienne pas désert post-industriel demain. Argenteuil compte de nombreux entrepreneurs engagés et dynamiques, mobilisés au sein de la CCI, du MEDEF, de la CPME, du réseau Femmes d'entreprises, il faut les aider ! Le Président de la République s'est engagé très fortement sur la question des banlieues avec un message simple : la France doit être une chance pour tous. C'est un message auquel Mme la députée croit beaucoup et qu'elle souhaite faire vivre à Argenteuil et à Bezons dans sa circonscription. Le Président de la République est informé de la situation à Argenteuil, elle a eu l'occasion de l'alerter sur les enjeux de l'emploi et des quartiers sur la commune. Aujourd'hui, il lui paraît indispensable que l'État, qui est un actionnaire de Dassault et l'un de ses premiers clients, fasse tout ce qu'il est possible de faire pour trouver une alternative à la délocalisation. Il lui paraît également nécessaire, plus largement, de construire les conditions de la réussite industrielle et économique d'Argenteuil pour demain, sans se reposer sur les lauriers d'hier. Le dispositif « Territoires d'industrie » représente une occasion importante et il faut qu'il permette d'attirer les entreprises et de les faire grandir au sein de ce territoire, en particulier dans les secteurs d'avenir. La mobilisation du Gouvernement, aux côtés de Mme la députée et de ceux du territoire, est indispensable pour cela et elle sait pouvoir compter sur lui tout comme sur M. le Premier ministre. Aussi, elle lui demande de préciser les moyens et dispositifs que pourra mobiliser le Gouvernement, aux côtés du territoire, pour assurer à court, moyen et plus long terme l'avenir économique de ce territoire de 112 000 habitants.

Texte de la réponse

USINE DASSAULT À ARGENTEUIL

M. le président. La parole est à Mme Fiona Lazaar, pour exposer sa question, n° 646, relative à l'usine Dassault à Argenteuil.

Mme Fiona Lazaar. Madame la secrétaire d'État, je veux aujourd'hui vous alerter et vous sensibiliser aux enjeux industriels et économiques du territoire d'Argenteuil, alors que le groupe d'aviation Dassault a annoncé le 18 janvier dernier la délocalisation de son usine vers la ville voisine de Cergy-Pontoise.

Cette usine est implantée à Argenteuil depuis 1951. Sa délocalisation soulève d'immenses inquiétudes : non seulement chez les habitants – elle est le premier employeur privé du territoire – mais aussi chez les chefs d'entreprise et dans le tissu économique local qui reçoivent là un coup rude.

Je partage ces inquiétudes et j'ai eu l'occasion d'alerter le Premier ministre ainsi que plusieurs membres du Gouvernement ces derniers mois sur la situation. J'ai également rencontré à différentes reprises les dirigeants de l'usine et, encore ce matin, le P-DG de Dassault aviation, pour défendre les alternatives à cette délocalisation. Il m'a garanti qu'il n'était aucunement question de licenciements.

Cela étant, je déplore l'annonce brutale de cette délocalisation. Je suis consciente toutefois que cette annonce doit nous interroger quant à la capacité de notre territoire à maintenir son attractivité. Après soixante-huit ans à Argenteuil, la présence de Dassault était, pour beaucoup, devenue acquise ; notre territoire paie aujourd'hui certainement un manque criant d'initiative et d'ambition.

Nous ne pouvons pas rester passifs, ni être les victimes d'une concurrence exacerbée entre territoires voisins et amis, qui ajouterait aux problèmes des Argenteuillais un recul de l'emploi local. L'industrie se transforme, elle doit se transformer à Argenteuil aussi. Il faut aujourd'hui tout faire pour qu'Argenteuil, fleuron industriel hier, ne devienne pas désert postindustriel demain.

Notre territoire dispose aujourd'hui pour cela d'énormes atouts : 112 000 habitants, au sein du Grand Paris, sur la Seine, à dix minutes de Paris-Saint-Lazare. Argenteuil peut compter sur de nombreux entrepreneurs engagés et mobilisés au sein de réseaux d'entreprises particulièrement dynamiques, qu'il faut aider à se développer.

Dans ce contexte, il me paraît indispensable que l'État, qui est un client important de Dassault, fasse tout ce qu'il est possible pour trouver une alternative à cette délocalisation. Mais il me paraît également nécessaire, plus largement, d'aller de l'avant et de créer les conditions de la réussite industrielle et économique d'Argenteuil pour demain. La mobilisation du Gouvernement à nos côtés est indispensable pour trouver les moyens qui nous permettront de faire briller notre patrimoine et notre potentiel industriels.

L'État a reconnu la dimension industrielle historique d'Argenteuil en en faisant un des 124 territoires d'industrie. C'est une occasion importante de poser les bases d'un avenir industriel à la hauteur du potentiel d'Argenteuil : ce dispositif doit permettre d'attirer les entreprises et de les faire grandir, en particulier dans les secteurs d'avenir. L'industrie, allons-y !

Quels moyens le Gouvernement peut-il mobiliser, à nos côtés, à court, moyen et plus long termes pour assurer l'avenir économique de notre territoire de 112 000 habitants, un territoire d'industrie et d'innovation hier, mais aussi demain ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.* Vous appelez mon attention sur la situation de l'usine Dassault d'Argenteuil et, plus particulièrement, sur la décision rendue publique le 5 février dernier par Dassault Aviation d'engager la construction d'une nouvelle usine dans le même département, dans l'agglomération de Cergy-Pontoise, située à une vingtaine de kilomètres.

Dassault Aviation indique n'avoir pas trouvé à Argenteuil de terrains disponibles compatibles avec ses programmes industriels et avoir, en conséquence, décidé la construction d'une usine neuve dans l'agglomération de Cergy-Pontoise. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre du plan de transformation engagé en 2016, qui vise à spécialiser davantage chacun des neuf sites de l'avionneur et à les moderniser, afin de mieux répondre aux défis liés au lancement de nouveaux programmes civils et militaires.

Le transfert à Cergy, en concertation avec les organisations syndicales, répond à des contraintes opérationnelles de l'avionneur, qu'une modernisation du site d'Argenteuil ne permettait pas de satisfaire, notamment au regard des nécessités de mise en production d'un nouvel appareil à l'horizon de 2021.

J'en suis bien consciente, c'est aujourd'hui une page qui se tourne pour les élus et les salariés de l'usine d'Argenteuil, propriété de Dassault depuis 1951 et partie intégrante du patrimoine de cette ville industrielle, qui a accueilli de nombreuses activités dans les domaines de l'automobile et de l'aéronautique notamment.

Avec ce projet, Dassault Aviation conforte toutefois son implantation industrielle en Île-de-France. Il a prévu des mesures d'accompagnement social pour aider les salariés qui souhaiteraient se rapprocher du futur site de Cergy. Il sera enfin pleinement engagé dans le démantèlement du site et sa dépollution pour permettre de nouveaux usages. Il sera attentif à tout l'écosystème et au tissu de sous-traitance que vous avez mentionné.

Une nouvelle étape débute désormais afin d'élaborer un schéma de réaménagement des douze hectares du site et d'y implanter de nouvelles activités, voire des logements si la commune le décide. Il faut donc mettre à profit la période qui s'ouvre, avant le transfert définitif de l'activité, pour assurer la réussite de la reconversion du site.

Vous évoquez, à juste raison, le programme Territoires d'industrie et la labellisation d'Argenteuil parmi les 136 territoires retenus par le Gouvernement. Il me paraît essentiel d'engager la contractualisation et de définir le projet de développement de Boucle Nord de Seine, afin que tous les enjeux de reconversion du site de Dassault soient pleinement pris en compte et bénéficient de l'accompagnement du programme, doté de 1,3 milliard d'euros pour l'ensemble de la France.

Données clés

Auteur : [Mme Fiona Lazaar](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 646

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2019](#)

Réponse publiée le : 27 mars 2019, page 3093

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 mars 2019](#)